

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-024

« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2026, le lundi 23 février, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mardi 17 février 2026 - Secrétaire de séance : Élisabeth LAROCHE

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 66 - Nombre de pouvoirs : 4 - Nombre de votants : 70

Étaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Sylvie SONNERY, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Hélène BROUSSE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Jean PEYSSON, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT (à partir de la délibération n°2026-025), Franck PLANET, Élisabeth LAROCHE, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Jean ROSET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2026-034), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Émilie CHARMET, Éric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Jean-Luc RAMEL (à Élisabeth LAROCHE), Jean-Alex PELLETIER (à Régine GIROUD), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET).

Était excusé et suppléé : Dominique DELOFFRE (par Hélène BROUSSE).

Étaient excusés : Patricia GRIMAL, Serge MERLE, Frédéric BARDOT, Maud CASELLA.

Étaient absents : Ludovic PUIGMAL, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Claire RAMONDOT, Mohammed EL MAROUDI, Michel MITANNE, Nazarello ALONSO, Gaël ALLAIN.

Objet : Subvention à l'AFOCG01 pour l'organisation de l'évènement « L'Ain de ferme en ferme » pour la période 2026 - 2029

VU l'avis favorable de la commission commerce et agriculture du 15 janvier 2026 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 11 février 2026 ;

CONSIDÉRANT les actions d'accompagnement et d'animation portées par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain en matière d'alimentation et d'agriculture ;

Mme Sylviane BOUCHARD, membre du bureau déléguée à l'agriculture et l'alimentation, rappelle que l'évènement « L'Ain de ferme en ferme » est né en 2007 de la volonté d'agriculteurs de faire découvrir le monde agricole, leur travail et leurs produits. « L'Ain de Ferme en Ferme » vise à accueillir durant un week-end le grand public au sein des exploitations. En amont de l'évènement, les agriculteurs candidats suivent un parcours de formation afin de réussir leurs portes ouvertes et s'engagent à respecter un cahier des charges garantissant aux visiteurs une qualité d'accueil (parking, visites commentées...). Des animations satellites viennent agrémenter ces portes ouvertes.

En 2025, un total de 36 fermes se sont inscrites à l'évènement dont 7 sur le territoire de la CCPA, pour un total de plus de 47 000 visiteurs (soit près de 1 300 visiteurs par ferme). Pour la prochaine édition, qui se tiendra les 26 et 27 avril prochains, 40 fermes devraient ouvrir leurs portes pour un estimatif de 50 000 visiteurs.

Dans le cadre de ce programme, l'AFOCG01 adresse chaque année une demande de soutien financier à la CCPA.

.../...

Au regard des perspectives de participation des fermes sur le territoire de la CCPA, il est proposé de maintenir le montant d'aide à 400 € par exploitation en conservant le plafond de 4 000 €. D'autre part, au regard de la récurrence du dispositif, de son succès tant au niveau des exploitations participantes que du nombre de visiteurs, il est proposé de soutenir l'évènement selon les modalités présentées ci-avant pour les 3 prochaines années, sous réserve :

- De réception de la demande annuelle de soutien financier par l'AFOCG01 auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain ;
- De la tenue effective de l'évènement et de la transmission par l'AFOCG01 du bilan de ce dernier auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain comprenant, *a minima*, le nombre d'exploitations ayant effectivement ouvert leurs portes sur le territoire de la CCPA.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'attribuer à l'AFOCG01, une subvention de 400 € par exploitation agricole de la Plaine de l'Ain participant à l'évènement de « l'Ain de ferme en ferme », dans la limite d'une enveloppe de 4 000 €.
- DÉCIDE d'attribuer cette aide sur la période 2026 à 2029 sous réserve de réception annuelle de la demande de soutien financier par l'AFOCG01, de la tenue effective de l'évènement et de la transmission du bilan annuel de l'évènement comprenant, *a minima*, le nombre d'exploitations ayant effectivement ouvert leurs portes sur le territoire de la CCPA.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 27 février 2026
Publiée le 04 MARS 2026*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

